

04 déc 2008 -09:36

Satisfaits des résultats des B-Hunters

Le Premier ministre Yves Leterme et ministre compétent pour le Milieu marin et le ministre de la Défense Pieter De Crem satisfaits des résultats des B-Hunters

Le Premier ministre Yves Leterme et ministre compétent pour le Milieu marin et le ministre de la Défense Pieter De Crem satisfaits des résultats des B-Hunters

Le Premier ministre et ministre compétent pour le Milieu marin, Yves Leterme, et le ministre de la Défense, Pieter De Crem, ont signé, en avril de cette année, un accord de coopération visant à engager des avions sans pilote pour contrôler la pollution de notre Mer du Nord. L'augmentation de la probabilité de se faire arrêter a un effet réellement dissuasif sur les pollueurs potentiels. La collaboration semble être couronnée de succès.

Les avions sans pilote de la défense (UAV ou Unmanned Aerial Vehicle) sont du type B-Hunter. Ils ont auparavant servis au Kosovo et au Congo, pour des missions de surveillance militaire, ainsi que pour des entraînements dans les zones d'exercice militaire situées au-dessus de la mer. Ainsi s'est développée l'idée de combiner les vols d'entraînement avec une surveillance des déversements illégaux par les navires. Dans ce but, les B-Hunters ont été équipés de systèmes spéciaux de caméras qui, de jour comme de nuit, peuvent transmettre des images détaillées des activités maritimes. En augmentant les contrôles, l'on augmente ses chances d'arrêter les pollueurs et de les condamner à payer des amendes. De cette manière, les frais d'intervention, qui sont particulièrement élevés, peuvent être réellement répercutés sur les pollueurs.

Les B-Hunters décollent de la base militaire de Coxyde à des heures inconnues et irrégulières. Ils survolent un territoire qui s'étend de la frontière française, le long de la route maritime vers l'estuaire de l'Escaut, jusqu'au Westhinderankergebied, situé à quelque 20 kilomètres au nord d'Ostende. Les images recueillies par le poste de commandement militaire à Coxyde sont alors transmises au Carrefour d'information maritime (CIM) de la garde côtière qu'abrite la Base maritime de Zeebruges. Toute trace anormale observée à la surface de la mer est immédiatement analysée et les bateaux suspects peuvent être identifiés. Au besoin, un bateau de la police ou un hélicoptère peuvent être dépêchés afin de procéder à une inspection à bord. Dans un tel cas, une inspection plus poussée du bateau est systématiquement demandée lorsque celui-ci arrive à son port de destination.

Un tel déploiement d'avions sans pilote constitue une première mondiale. Par conséquent, le suivi des résultats des opérations de contrôle menées par les B-Hunters fait l'objet d'un grand intérêt sur le plan international. Depuis la signature de l'accord de coopération, les avions ont survolé notre Mer du Nord pendant 67 heures à la recherche de toute trace de pollution éventuelle. Au cours de ces opérations, 239 bateaux ont été contrôlés. Deux ont été détectés comme étant suspects et ont fait l'objet d'un examen plus minutieux. Dans les deux cas, l'examen a révélé qu'il n'était malgré tout pas question de déversement illégal.

Ces dernières années, les investissements consacrés à l'extension des contrôles en Mer du Nord ont démontré leur utilité. Outre les B-Hunters des hélicoptères et un avion effectuent des contrôles. L'augmentation de la probabilité de se faire arrêter a un effet réellement dissuasif sur les pollueurs potentiels. Alors que dans les années 90, environ 50 déversements de mazout étaient constatés chaque

année, l'on n'en compte plus qu'une trentaine par an depuis 2000. Le volume total des déversements enregistre lui aussi un recul, alors que le trafic maritime a doublé au cours des 10 dernières années, que les bateaux sont de plus en plus grands et que les chargements transportés par ces navires sont toujours plus variés. Cela a entraîné une augmentation énorme des risques en mer. Des moyens de contrôle rapides, flexibles et efficaces sont dès lors plus que nécessaires. Les avions sans pilote ont pu démontrer leur utilité. A partir de l'année prochaine, il est prévu de porter à 100 le nombre d'heures de vol.